

**Zeitschrift:** Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

**Herausgeber:** Société de communication de l'habitat social

**Band:** 27 (1955)

**Heft:** 9

  

**Artikel:** Le problème du logement et sa solution

**Autor:** Maret, Arthur

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-124430>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 30.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# habitation

## ÉDITION

Section romande de l'Union suisse pour l'amélioration du logement, avenue Georgette 1, Lausanne.

## COMITÉ DE PATRONAGE

### LAUSANNE

Fr. Gilliard, architecte ;  
M<sup>lle</sup> M. Eberhard, secrétaire du Cartel romand d'hygiène sociale et morale ;  
E. Virieux, architecte cantonal.

### GENÈVE

E. Fatio, architecte ;  
A. Guyonnet, architecte  
D<sup>r</sup> A. Montandon ;  
E. Martin, architecte.

### NEUCHÂTEL

F. Decker, architecte.

### FRIBOURG

R. Aeby, architecte.

## RÉDACTION

Pierre Jacquet, architecte.  
Secrétariat de rédaction :  
8, rue Gautier, Genève. Tél. 32 94 05

## COMITÉ DE RÉDACTION

Président : M. A. Maret.  
Membres : MM. G. Borel, F. Gilliard,  
A. Hœchel, A. Jaquet, J.-P. Vouga.

## ADMINISTRATION ET PUBLICITÉ

Avenue de Tivoli 2, Lausanne  
Chèques post. II. 66 22 Tél. (021) 22 60 43

### Tous les membres des sociétés suivantes reçoivent « Habitation » :

- U. S. A. L. Section romande de l'Union suisse pour l'amélioration du logement ;
- F. A. S. Section romande de la Fédération des architectes suisses ;
- S. C. H. Société coopérative d'habitation, Lausanne ;
- S. C. H. Société coopérative d'habitation, Genève ;
- S. A. L. Société pour l'amélioration du logement, Genève ;
- S. D. T. Société des dessinateurs et des techniciens du canton de Vaud, Lausanne ;

FAMILIA, Société coopérative d'habitation ;

SYNTEC, Syndicat général des employés techniques, Genève ;

F. O. M. H. A. B. Coopérative d'habitation, Genève.

## ABONNEMENTS

Suisse : Fr. 6.— par an. Etranger : Fr. 8.60  
Prix du numéro (Suisse) : 60 ct.  
Chèques postaux II. 66 22

## LE PROBLÈME DU LOGEMENT ET SA SOLUTION

*Dans un article que chacun peut lire dans l'Annuaire coopératif 1955 qui vient de sortir de presse, M. Arthur Maret, conseiller d'Etat vaudois, montre avec chiffres à l'appui qu'il n'est pas nécessaire de recourir au système des subsides à fonds perdu, abandonné à la suite de la votation fédérale du 29 janvier 1950, pour encourager la construction de logements à loyers abordables. Il suffit que la Confédération, les cantons et les communes collaborent pour prêter, aux coopératives d'habitation, des capitaux à bas intérêt. « Un prêt représentant le 90 % du coût de construction, écrit-il, au taux de 2 3/4 %, offre les mêmes avantages qu'une subvention à fonds perdu de 20 % ».*

*Si les mêmes capitaux sont prêtés à un taux d'intérêt de 2 %, cela équivaut à un subside à fonds perdu de 40 %.*

*Et voici les conclusions de l'auteur :*

On estime que les sociétés coopératives d'habitation de notre pays devraient être chargées de la construction de 10 000 logements pour personnes de condition modeste, si l'on veut que la situation soit considérée comme normale en Suisse. Cela représenterait une mise de fonds de 200 millions de francs en fixant à 20 000 fr. l'un dans l'autre le coût des logements.

Le système que nous préconisons consiste à demander à la Confédération d'emprunter auprès de la Caisse de l'assurance vieillesse une somme de 200 millions de francs à 2 3/4 %. La Confédération mettrait ces fonds à la disposition des cantons au taux de 2 1/2 %. Les cantons feraient à leur tour le sacrifice de 1/4 % d'intérêts et les communes autant. Les sociétés coopératives d'habitation auraient ainsi la possibilité de construire les 10 000 logements nécessaires avec les fonds qui seraient mis à leur disposition à raison de 2 % l'an. Elles pourraient ainsi construire à des prix à la portée des bourses modestes.

*(Suite page 12.)*

## SOMMAIRE :

Le problème du logement et sa solution . . . . .	7
La recherche dans le domaine du bâtiment et de l'habitation aux Etats-Unis . . . . .	9
Chandigarh, une ville nouvelle aux Indes . . . . .	13
Projet de création d'une coopérative de cautionnement hypothécaire . . . . .	21
Informations . . . . .	25

ger. Le *Building Research Advisory Board Notes*, bulletin sur les activités de recherche dans le domaine du bâtiment, compte trois mille cinq cents lecteurs environ. Les universités publient régulièrement des rapports sur les projets en cours et les frais de publication sont en général compris dans le total des frais consacrés à la recherche.

Cette multiplication de documents a mis en lumière un problème assez sérieux : la difficulté de trouver au bon moment le renseignement que l'on cherche sur un sujet donné. On imprime plus d'articles qu'il n'est possible d'en lire et la production s'accroît constamment. Des praticiens très occupés ont peu de temps à consacrer à la chasse aux renseignements dispersés ; ils ne veulent pas se noyer dans des rames de papier, sans rapport avec le sujet, pour trouver quelques miettes précieuses. Si l'on veut que les résultats des recherches soient d'une utilité quelconque pour l'industrie du bâtiment, on devra trouver une sorte de système permettant un classement et une sélection des renseignements plus rapides que ceux qui existent à l'heure actuelle <sup>1</sup>.

Le Conseil consultatif de recherche dans le domaine du bâtiment a compris cette difficulté. Pour amorcer la création d'un service généralisé d'information sur la recherche dans le domaine du bâtiment, il lance : 1° une revue périodique comprenant des comptes rendus analytiques de la littérature sur la recherche dans le domaine du bâtiment provenant de nombreuses sources, et 2° un répertoire des meilleures sources de renseignements spécialisés dans les domaines rattachés à la science de la construction. Le premier numéro de la *Building Research Advisory Board, Building Science Review* a paru en avril 1953 comme ballon d'essai. On recherche actuellement des fonds pour en poursuivre la publication.

Les efforts du Conseil consultatif de recherche dans le domaine du bâtiment sont orientés dans la bonne direction, mais sont encore insuffisants. Il est assez intéressant de constater que ce sont les architectes qui, en tant qu'utilisateurs des renseignements techniques, semblent comprendre le plus clairement la nécessité qu'il y a d'établir un système de documentation centralisé et dynamique. Le Conseil consultatif de recherche dans le domaine du bâtiment et l'Institut américain de documentation ont patronné, en décembre 1953, une conférence qui a étudié ce problème plus à fond.

Etant donné que la masse des renseignements s'ac-

<sup>1</sup> Ce problème est exposé plus en détail dans un article intitulé : *The US Building Industry : A Case Problem in Communication*. C. Théodore Larson, *American Documentation* (bulletin trimestriel), 1952, vol. III, N° 4, p. 208-213.

croît à un taux extraordinaire – les bibliothèques de recherche des universités américaines doublent de volume, estime-t-on, tous les seize à vingt ans – il est évident qu'il faut reconsidérer toute la question de la documentation. Les méthodes traditionnelles utilisées dans les bibliothèques sont inadéquates. Il est nécessaire d'employer de nouvelles techniques, telles que les microfilms et les machines à classer électroniques, pour obtenir un classement plus efficace des renseignements auxquels on se référera à l'avenir <sup>2</sup>.

Le passage, dans la recherche sur l'habitation, de la méthode « du coup de balai » à celle « de l'imagination » – la recherche de nouveaux facteurs qui deviendront de nouvelles conceptions du caractère humain de l'habitation – nécessite également un accès de plus en plus facile aux renseignements d'ordre scientifique. Il ne suffit plus de savoir ce qui se passe dans la technique du bâtiment ; il faut être au courant des progrès importants qui se produisent dans pratiquement tous les domaines de l'activité humaine. La masse des renseignements doit être mécanisée de façon à permettre une sélection automatique rapide ; elle doit également être classée de telle sorte que de nouveaux rapports entre les diverses activités puissent être facilement découverts et que les données utiles soient soumises à l'attention de ceux qui façonnent, d'une manière créative, le milieu humain <sup>3</sup>.

La mise au point d'un système très complet de documentation pour l'industrie du bâtiment dépend du développement du Conseil consultatif de recherche dans le domaine du bâtiment, du Conseil de la recherche dans le domaine de l'habitation et d'autres organisations semblables qui se consacrent à la corrélation et à l'élaboration des programmes de recherche. Un tel réseau d'intégration est en cours, mais le développement de ces organismes de recherche ne peut pas aller plus vite que la croissance d'un système intégré de documentation. Il est inévitable que l'organisation de la recherche et la documentation sur la recherche aillent de pair. Un plein épanouissement des organismes de recherche implique une plus grande intégration : un échange coopératif et dynamique entre de nombreux groupes variés de spécialistes et cela sur une base locale, sur une base régionale, sur une base nationale et même sur une base internationale.

<sup>2</sup> Techniques décrites dans une série de conférences sur la tenue des bibliothèques données à l'Université d'Illinois en 1950 et publiées sous le titre de *Bibliography in an Age of Science*. L. M. Ridenour, R. R. Shaw et A. G. Hall (Etats-Unis, Urbana (Illinois) : University of Illinois Press), 1951, 90 pages, illustré.

<sup>3</sup> Un tel système de classement a été proposé dans une publication intitulée *Development Index*. K. Lonberg-Holm et C. T. Larson (Etats-Unis, Ann-Arbor (Michigan) : University of Michigan Press), 1953.

## LE PROBLÈME DU LOGEMENT ET SA SOLUTION

(Suite de la page 7)

Le « sacrifice » annuel de la Confédération serait ainsi d'un demi-million de francs (un demi-Centurion !). La part de l'ensemble des cantons suisses et des villes où des logements font défaut serait de même importance.

Le sacrifice demandé aux pouvoirs publics n'en serait en réalité pas un. Le problème du logement serait momentanément résolu. Pour éviter une nouvelle crise, l'aide devrait être poursuivie, mais à un rythme beaucoup plus réduit. Cette aide se traduirait par du travail assuré à un grand nombre d'entreprises de l'industrie du bâtiment et à leur personnel. Les uns et les autres sont des contribuables.

L'impôt sur le chiffre d'affaires rapporterait au bas mot 6 millions de francs à la Confédération, de quoi compenser douze annuités ! Recettes supplémentaires aussi grâce à l'augmentation de la propriété bâtie, en fa-

veur des cantons, communes et services industriels.

Au Conseil national on a évoqué le moyen de lutter contre la pléthore des capitaux suisses par des placements à l'étranger, mais chacun sait les risques que cette opération présente. Une aide de grande envergure en faveur de l'amélioration du logement et confiée aux sociétés coopératives d'habitation qui ont toujours tenu leurs engagements serait une opération autrement plus sûre du point de vue financier. Elle permettrait à l'ensemble de nos concitoyens d'être logés d'une manière convenable et ne présenterait aucune charge réelle pour les pouvoirs publics.

Pour atteindre ce but, nos autorités disposent de la collaboration assurée d'institutions qui ont fait leurs preuves : les Sociétés coopératives d'habitation.

*Coopération*, N° 29, 55.

Arthur Maret.